syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Communiqué de presse

Le 10 juin 2014

Renouvellement des instances du Syctom : Hervé Marseille, Sénateur des Hauts-de-Seine, Maire de Meudon (UDI) élu à la présidence du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Suite aux élections municipales des 23 et 30 mars derniers, le nouveau Comité syndical du Syctom s'est réuni mercredi 4 juin à l'Hôtel de Ville de Paris, pour procéder à l'élection de son Président et de son Bureau composé de 36 membres, dont 15 Vice-Présidents.

Hervé Marseille, sénateur-maire de Meudon (UDI) a été élu à l'unanimité, Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers.

Il succède ainsi à François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement de Paris, Président du Syctom depuis mai 2001.

15 Vice-Présidents ont également été élus à l'unanimité:

- François Dagnaud, Maire du 19e arrondissement de Paris, 1er Vice-Président
- Karina Kellner, Présidente du SITOM 93, 2e Vice-Présidente
- Jacques Gautier, Sénateur des Hauts-de-Seine, Maire de Garches, Président du SYELOM, 3e Vice-Président
- André Santini, Député des Hauts-de-Seine, Maire d'Issy-les-Moulineaux, 4e Vice-Président
- Mao Peninou, Adjoint au Maire de Paris, 5e Vice-Président
- William Delannoy, Maire de Saint-Ouen, 6e Vice-Président
- Laurent Lafon, Maire de Vincennes, 7e Vice-Président
- Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, 8e Vice-Président
- Philippe Brillault, Maire de Le Chesnay, 9e Vice-Président
- Anne Souyris, Conseillère de Paris, 10e Vice-Présidente
- Alain Periès, Adjoint au Maire de Pantin, 11e Vice-Président
- Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt, 12e Vice-Président
- Jean-François Legaret, Maire du 1er arrondissement de Paris, 13e Vice-Président
- Jean-Pierre Boyer, Adjoint au Maire de Rosny-sous-Bois, 14e Vice-Président
- Olivier Mériot, Adjoint au Maire de Gennevilliers, 15e Vice-Président

A propos du Syctom

Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est le plus important syndicat de traitement et de valorisation des déchets ménagers européen. Il regroupe 84 communes réparties sur 5 départements (Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne).
Il traite près de 2,3 millions de tonnes de déchets par an, produits par 5,7 millions d'habitants.
Il exerce sa mission de service public d'écologie urbaine dans une logique de proximité et de solidarité territoriale.
Depuis quelques années, il a placé au cœur de sa mission de service public la prévention des déchets pour réduire les quantités de déchets produits à la source.

***Contact presse* : Direction de la Communication – 01 40 13 40 72**